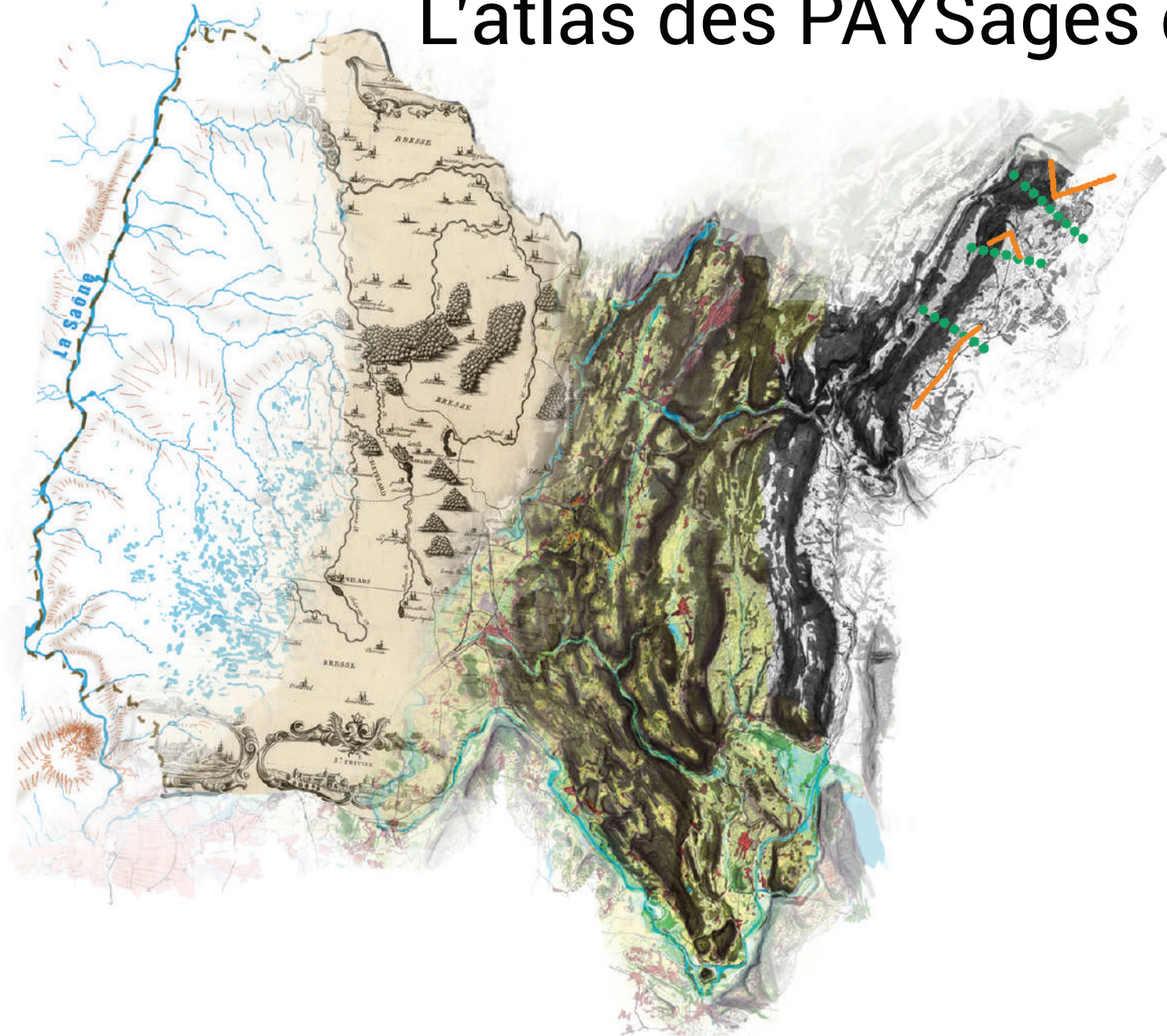


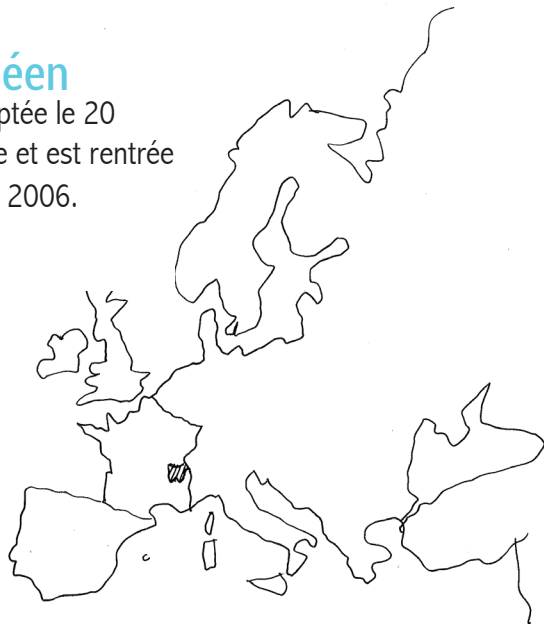
L'atlas des PAYSages de l'Ain



Le cadre

Un cadre européen

La convention a été adoptée le 20 octobre 2000 à Florence et est rentrée en vigueur en France en 2006.

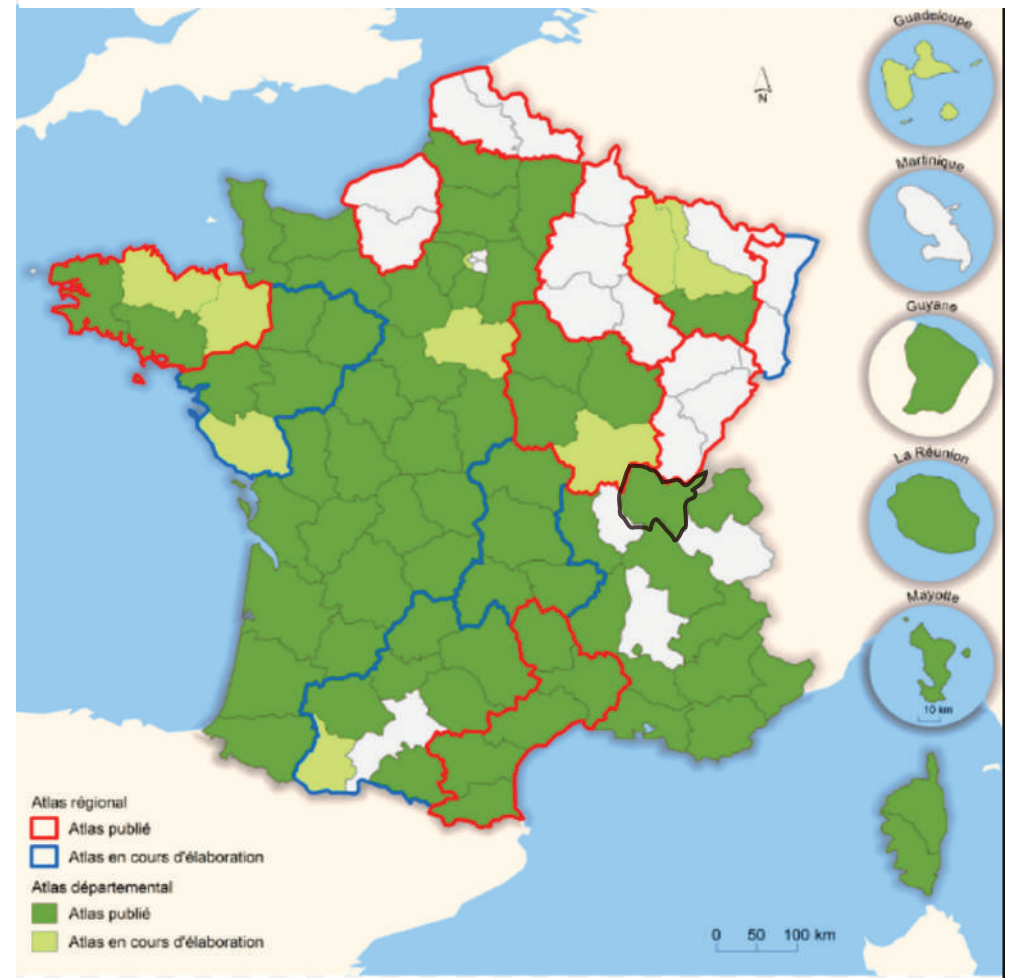


La convention européenne du paysage ou convention de Florence définit le paysage comme **une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations**.

Elle encourage la mise en place ou la mise à jour des atlas de paysages.

Et une méthode nationale

Source État : Atlas des paysages réalisés au 1er janvier 2014



Le cadre

La commande du Conseil Départemental et des membres du COPIL

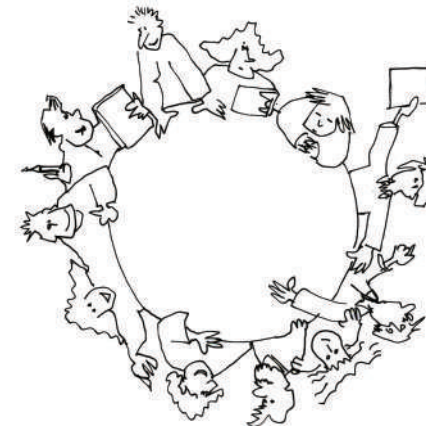
- 1er atlas du département de l'Ain (livré en 2009)
- REFONTE : (commande juin 2015)
Mission CAUE : capitaliser sur le travail de 2009, le compléter et le porter à connaissance

- Construire un regard partagé :
 - Connaitre pour mieux comprendre
- Préparer un projet d'avenir
 - Définir des enjeux et des objectifs de qualité

Les membres du Comité Pilotage :



Le logo :



La méthode

Une posture de concertation

Un groupe de travail planche sur les paysages pour mieux les préserver

Des habitants se sont penchés sur l'étude du devenir des paysages, avec le conseil en architecture et environnement du département.

Dans le cadre de la mise en œuvre de "L'année animée des paysages du Bugey", le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) de l'Ain a organisé sur le bassin de Belley les vendredis 22 avril et mardi 10 mai deux ateliers d'animation et de sensibilisation à l'étude du devenir de ses paysages.

Des outils de réflexion pour les élus

L'opération vise à sensibiliser les acteurs publics, mais aussi privés, la population et les professionnels, à la prise en compte des identités paysagères, des caractéristiques urbaines des villages et du patrimoine bâti existant et futur. Les conclusions qui seront rendues serviront notamment à alimenter la réflexion des décideurs politiques, dans un contexte de révision du Scot Bugey Côtière plaine de l'Ain (Bucopa) et d'élaboration du Scot Bugey pour les communautés de communes Bugey Sud, plateau d'Hauteville et du



■ Le groupe de participants avant son départ pour l'atelier paysages en chemin. Photo Christian MUGNIER

Le premier atelier, "Les paysages en chemin" regroupait une vingtaine d'habitants. Elles ont effectué un parcours d'observation et de relevés paysagers qui les a conduites de Belley à Brens, en passant par Pollieu, Massignieu, Parves et Virignin. Entrées de ville, coteaux viticoles, zones de marais, habitat groupé et quartiers pavillonnaires ont ainsi pu être identifiés

servations, les participants se sont retrouvés lors du second atelier, à l'intérieur, cette fois. Ils s'agissait de plancher sur l'élaboration de cartes et de modèles représentatifs des choix les mieux adaptés en matière d'aménagement paysager. Et ce avec l'aide d'experts en aménagement.

Zones agricoles, industrielles et espaces urbains ont été ainsi abordés, à l'is-

« L'initiative est extrêmement intéressante et les différents experts qui ont animé les séances ont su capter l'attention et exposer leur vision », notait Marc Dumas, un lotisseur qui a participé aux deux ateliers. « Reste maintenant à savoir, dans quelle mesure ce travail de sensibilisation sera à même d'orienter les décideurs locaux dans leur politique d'aménagement du terri-



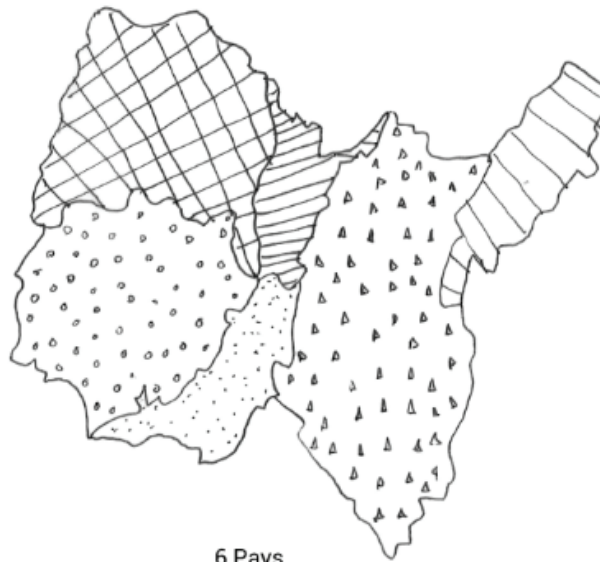
Le Progrès mai 2016

La méthode

Identification // Caractérisation // Objectifs de qualité de paysage
3 échelles d'analyse



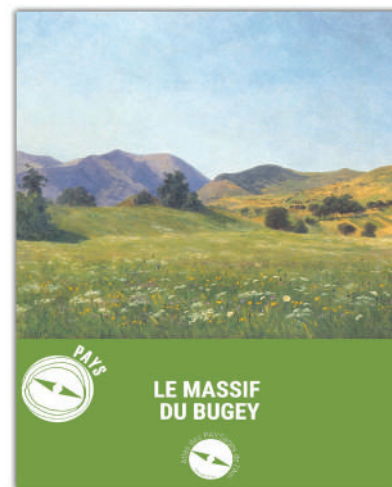
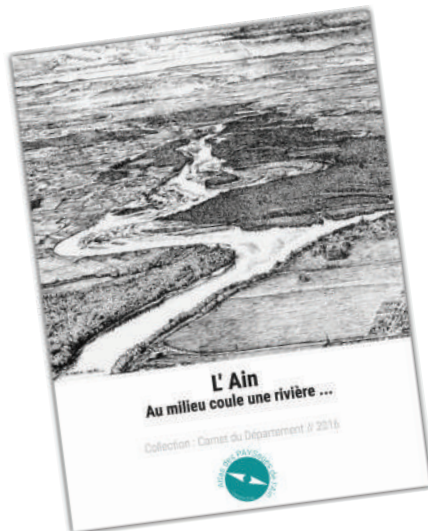
un département



6 Pays

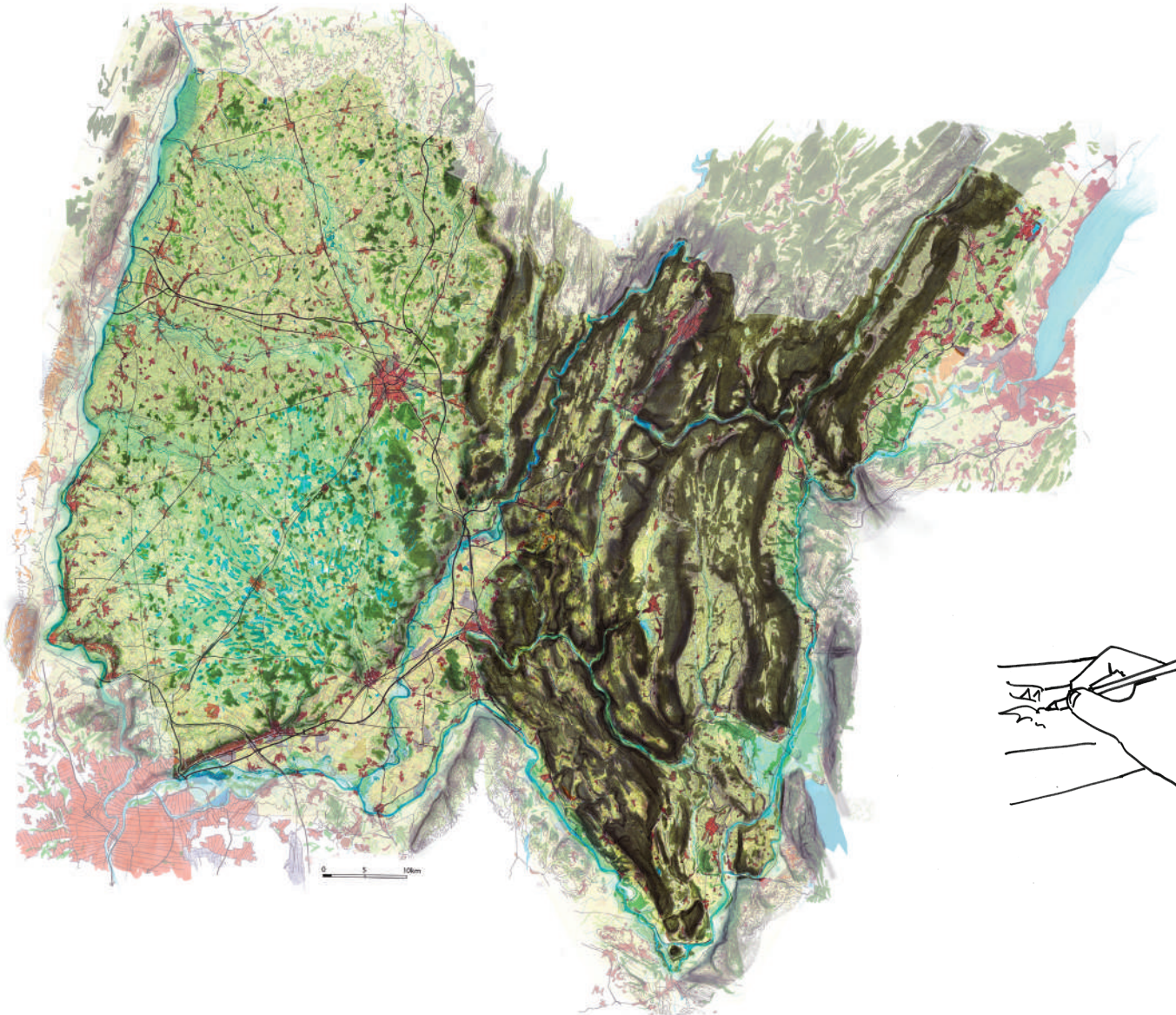


34 unités de paysage

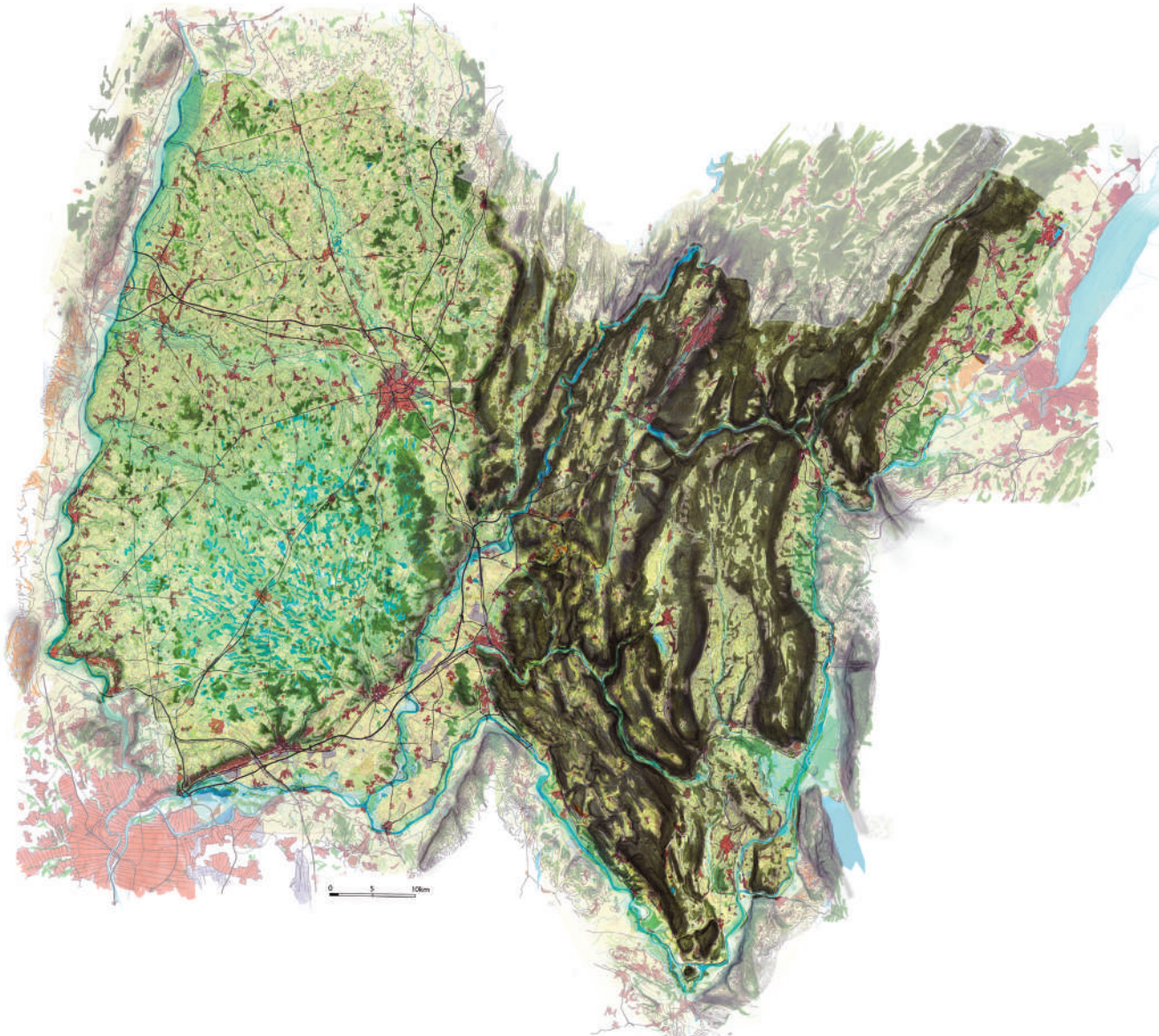


A l'échelle du département

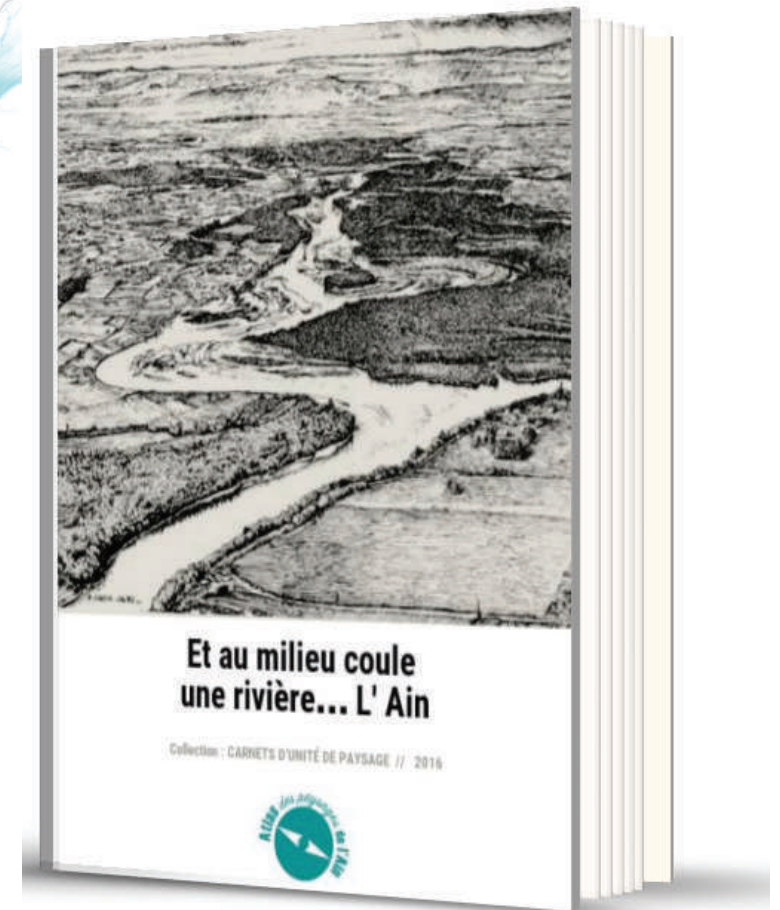
La carte «sensible» des paysages



A l'échelle du département



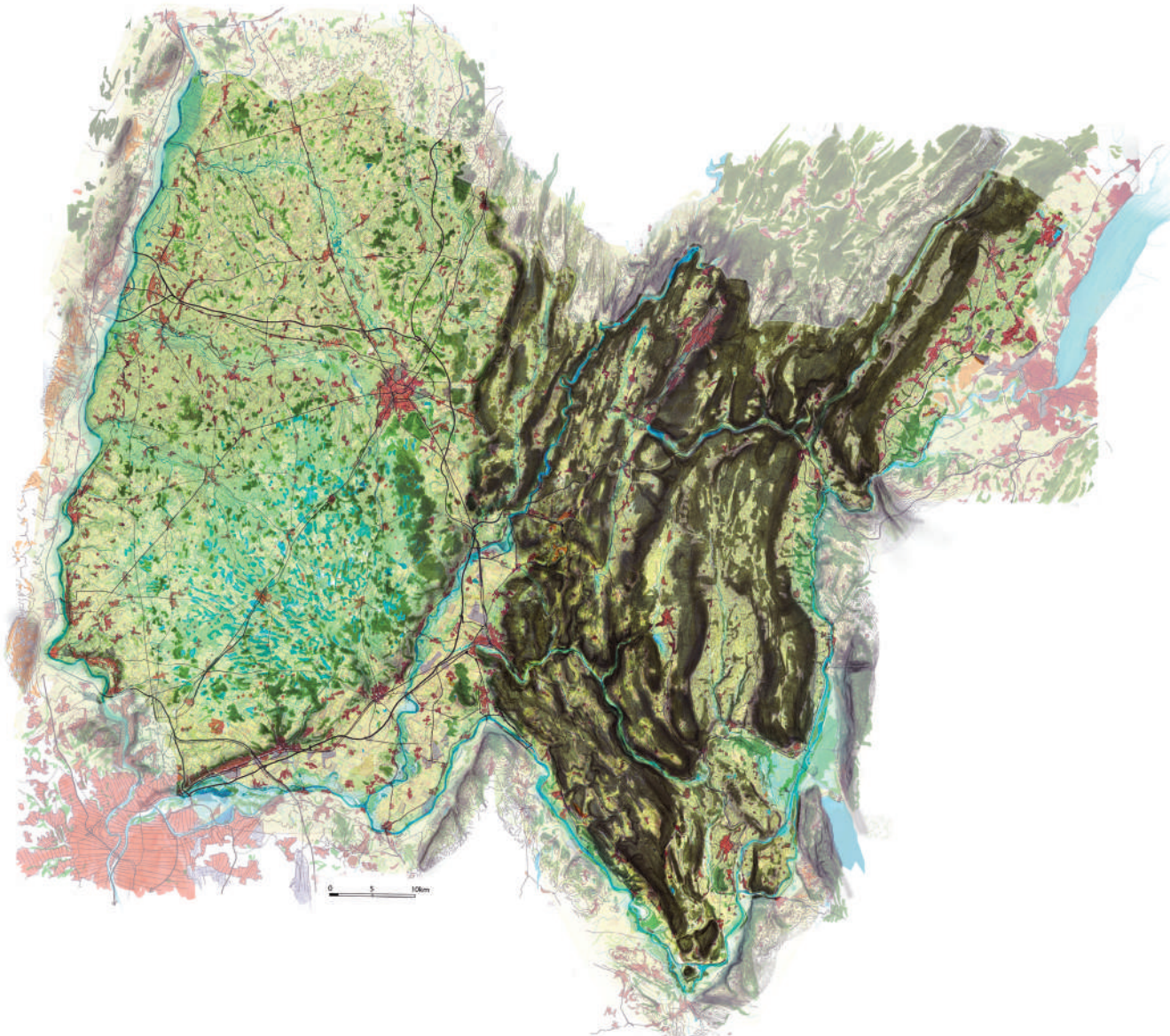
Le carnet du département



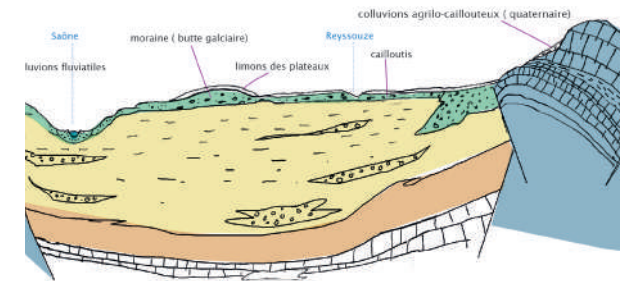
40 pages

A l'échelle du département

Le contenu



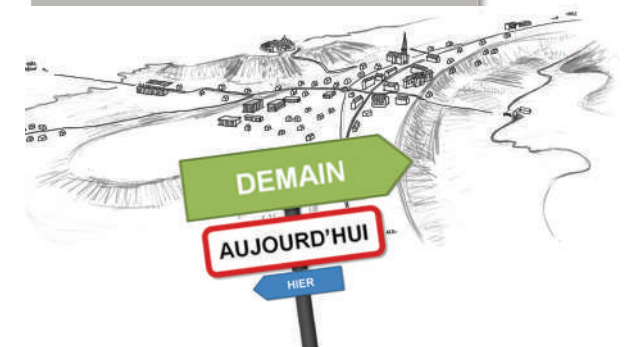
Les formes du relief



Lire l'histoire ... à travers le paysage

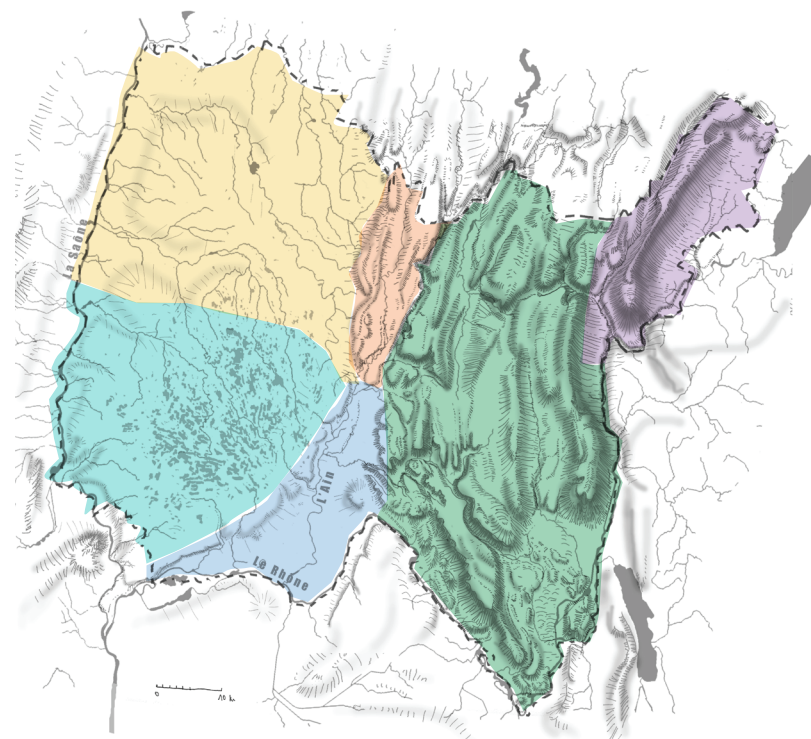


Et demain ?

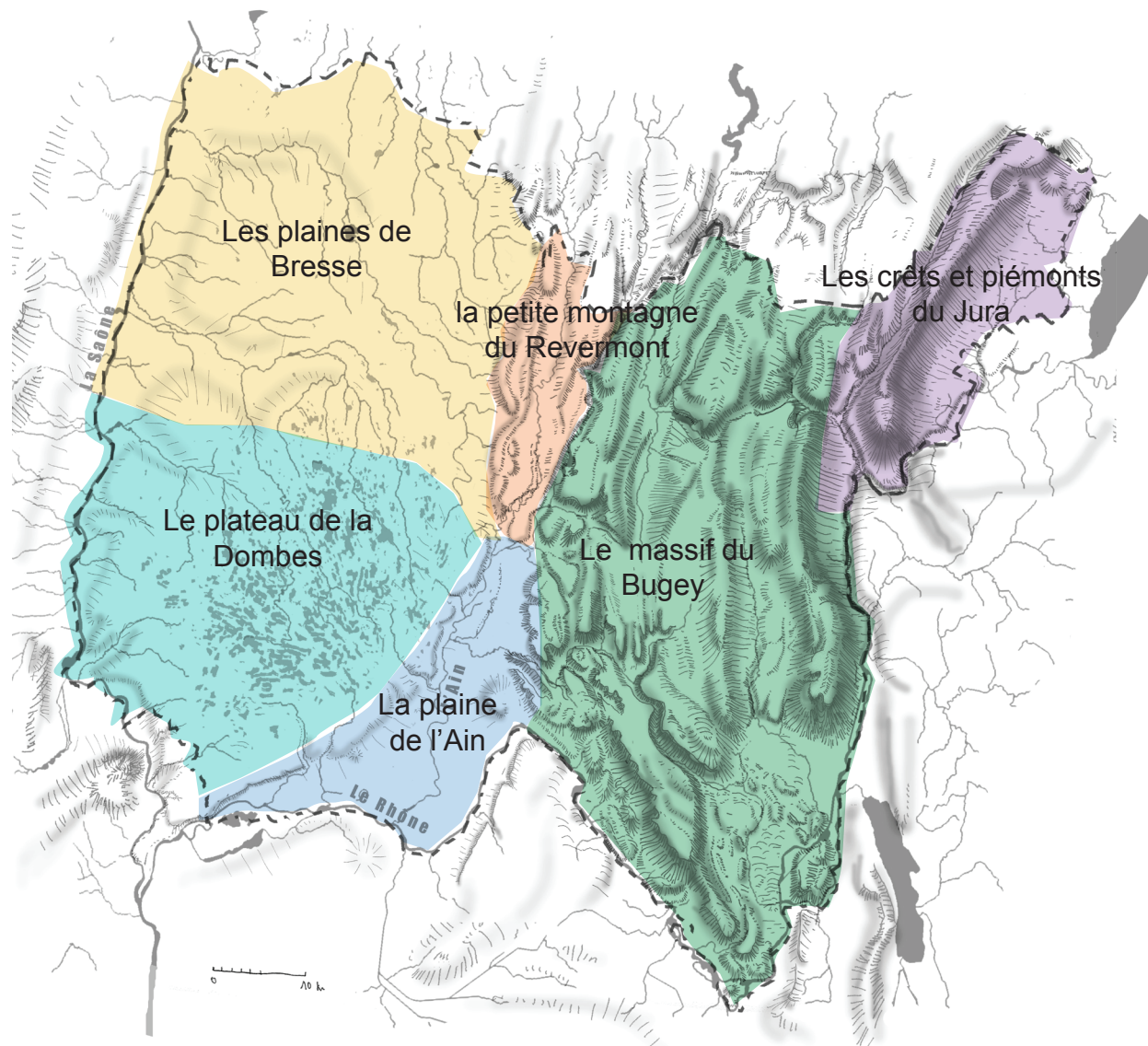


A l'échelle des pays

La géomorphologie comme socle



A l'échelle des pays



Les carnets des pays



30 pages

A l'échelle des pays

Le contenu



Les 6 carnets



Un peu d'Histoire

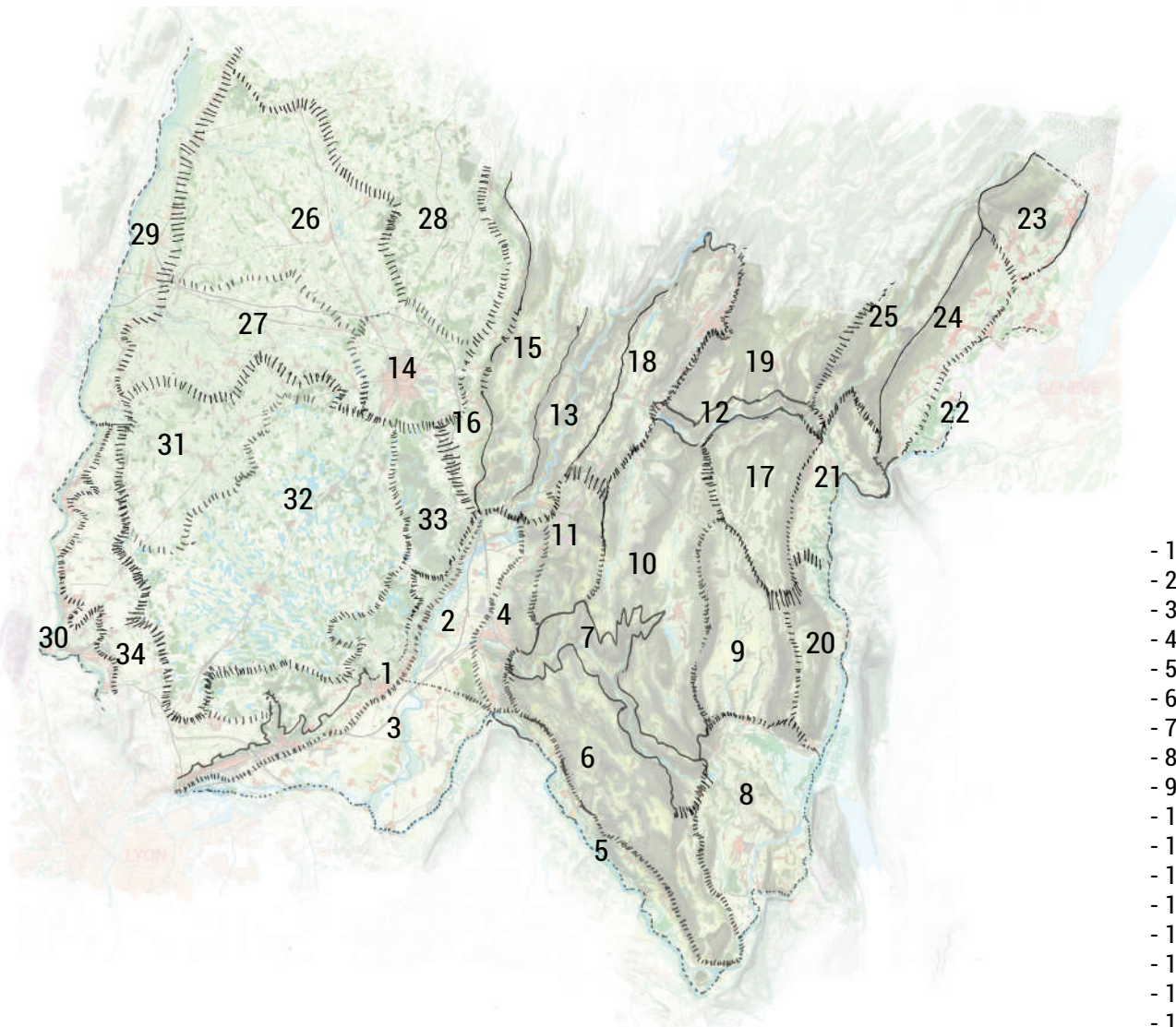
Représentations
culturelles

Lignes de force

Dynamiques et enjeux

A l'échelle des unités

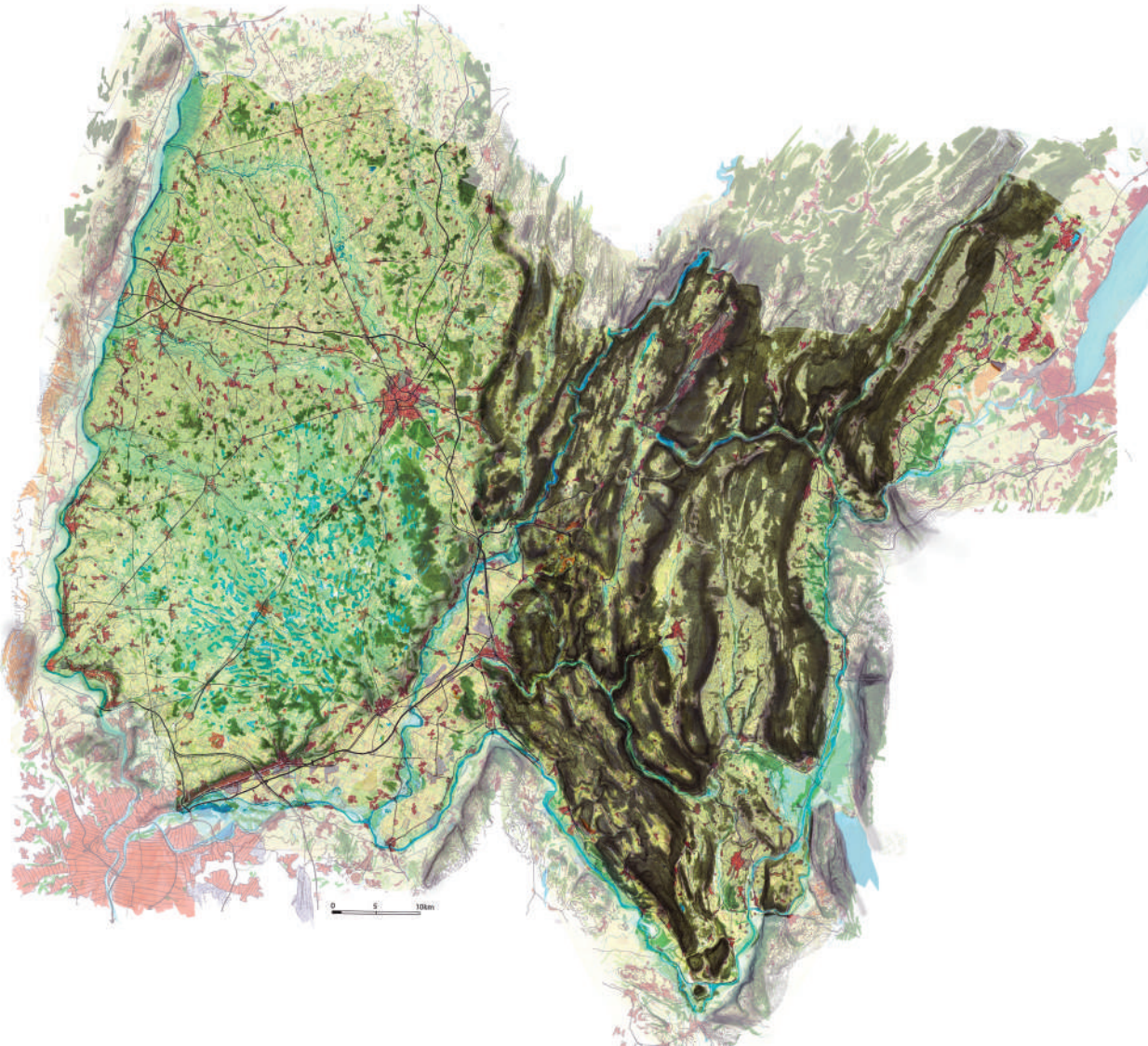
Les carnets des unités



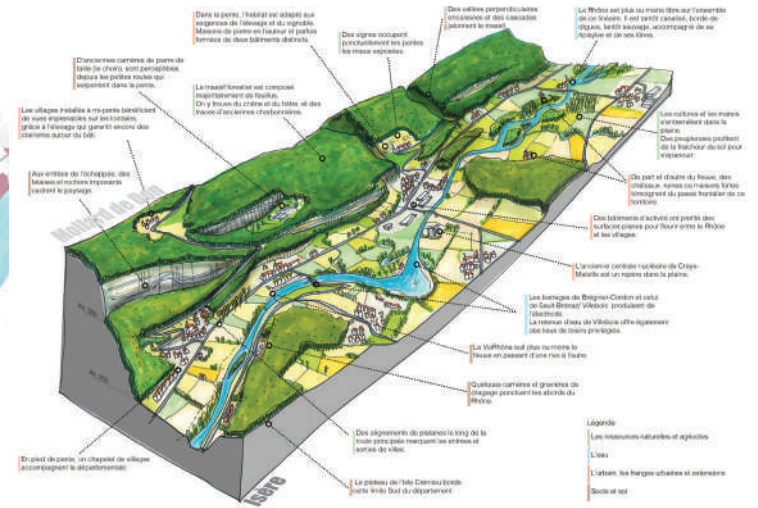
- 1 Côtière de l'Ain et du Rhône
- 2 Haute Plaine de l'Ain
- 3 Plaine de l'Ain et du Rhône
- 4 Contreforts du Bugey
- 5 Échappée du Rhône
- 6 Mollard de Don
- 7 Cluse des Hôpitaux
- 8 Bassin de Belley
- 9 Valromey
- 10 Plateau d'Hauteville
- 11 Monts du Cerdon
- 12 Cluse de Nantua
- 13 Gorges de l'Ain
- 14 Agglomération de Bourg-en-Bresse
- 15 Vallée du Suran
- 16 Coteaux du Revermont
- 17 Plans du Retord
- 18 Vallée de l'Ange et de l'Oignin
- 19 Monts du Haut Bugey
- 20 Haut Rhône
- 21 Balcons Bellegardiens
- 22 Les terrasses du Rhône
- 23 Piémonts de la Faucille
- 24 Piémonts des crêts
- 25 Vallée de la Valserine
- 26 Plaine de la Reyssouze
- 27 Plaine de la Veyle
- 28 Plaines de la Seille_Sevron_Solnan
- 29 Val de Saône Nord
- 30 Val de Saône Sud
- 31 Plateau de la Dombes bocagère
- 32 Plateau de la Dombes des étangs
- 33 Plateau forestier de la Dombes
- 34 Plateau de la Dombes ouverte

A l'échelle des unités

Le contenu



blocs diagrammes :



en préservation de ces villages et hameaux, soit le symbole d'une identité forte du Mâzard de Don, soit dans le lieu ancien des hameaux ou à son tour en créer de nouveaux, intégrer le paysage et remettre d'espace ouvert autour des hameaux, gisement dans les forêts de vallée, permettrait de **renouveler de l'habitat existant**, un réseau d'urbanisme pourrait être inclus dans des d'urbanisme notamment lors de l'élaboration de PLU ou PLIA.

Maintenir les chemins en granit ouverts, un **patrimoine alternatif à l'élevage** ou en proposer une **gestion alternative avec les communes proches**. Ces ouvertures offrent **des végétations et des espaces d'éclaircies**, rythment ces paysages corrigés par la forêt. Ce sont des **boisées naturelles offrant des vues panoramiques** sur les monts et vallées voisines.

Mettre en valeur les rivières, plans d'eau et cascades, qui se classent dans ce paysage de montagne. Les cours d'eau dépassant ces de sont particulièrement intéressants. **Re-créer les ripisylves à certains endroits en s'appuyant sur le patrimoine construit bordant les rivières (murets, ports, ...)** et assurer l'accès à l'eau tant visuellement que physiquement, en créant des paysages ouverts et attractifs.



Une diversité des implantations sur les versants offre une richesse à la forêt. Proposer une gestion de la forêt en tant qu'une plantation mixte ou une gestion jardinée de la forêt. Éviter les parcelles de conifères dans les versants forestiers, qui artificialisent donc ces paysages naturels de montagne.

Conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti ancien, qui est intrinsèque au paysage du Mâzard de Don, le patrimoine rural ancien inscrit dans une forme d'un dialogue social ancien, patrimoine collectif situé d'une multitude de biens privés, il est issu d'une forme de vie qui, de nos jours, en perdant son dynamisme a été fragilisée.

Conforter et entretenir les clairières autour des villages, qui participent au rythme et la dynamique (ouverture/fermeture) des paysages ruraux. **Proposer, susciter des démarches participatives visant à créer des espaces jardins ou de verges communes** proches des entrées de village, des écoles ou d'exploits. **Renforcer les jardins de particulier autour des villages** qui permettent de maintenir des paysages belvédères et hameaux. Ces initiatives inscrites dans les documents PLU/PLIA participent à la préservation de ces paysages ouverts soumis à l'enrichissement des parcelles par le désherbage agricole.

A l'échelle des unités

Le contenu



20 pages

